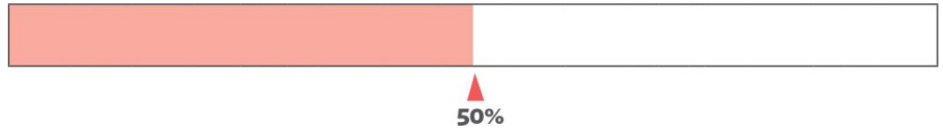


# 15

## Redéfinir la politique du subventionnement assurée par le ministère de la Culture en charge de l'animation et de la structuration de la vie culturelle



### STATUT

Recommandation transposée

Version 1

### Travaux réalisés

- Une commission consultative a été mise en place en charge de la redéfinition de la politique de subventionnement spécifique des différents secteurs. Cette commission se réunit une fois par mois et est composée de Josiane Geisler, Nadine Erpelding, Alix Glück, (secrétaire), Joé Haas, Claudine Hemmer, Julia Kohl, Jo Kox (président), Nora Si Abderrahmane, Magalie Tasch et Sophie Thoma.
- Afin de simplifier les démarches pour demander un subside et avant tout de rendre plus transparent le processus d'évaluation, de nouveaux formulaires, des textes explicatifs, une liste de critères d'éligibilité ainsi que des critères d'évaluation ont été élaborés. Enfin l'arborescence du site Internet a été repensée afin de rendre plus visibles les différentes aides et les conditions à remplir.

### Travaux prévus

- Dernières corrections des textes, grilles de subventionnement par nature de projet et finalisation de l'arborescence devront être terminés prochainement.
- La mise en ligne sur mc.gouvernement.lu et guichet.lu

### Documentation

- [Les critères d'éligibilité, le calendrier exact des réunions et les formulaires sur guichet.lu](#)

### Contact

- Jo Kox  
(+352) 247 86603  
jo.kox@mc.etat.lu

### **Mise en ligne**

- Première version : 26.10.2020